



Comment rendre un bien sans plaintes additionnelle

Par **Alyson1345**, le **10/06/2008** à **03:50**

Une personne qui était ma colocataire m'a volé ma voiture et a fait un accident avec une conduite imprudente ce qui fait que ma voiture est perte totale... Lorsque je suis partie de l'appartement et parce que je voulais me faire payer, j'ai gardé son ordinateur en otage. Elle à maintenant porté plainte.

Comme elle n'a rien à perdre (2 dossiers criminels 1 pour fraude l'autre pour vol de voiture, conduite avec facultés affaiblies et conduite dangereuse (et ce n'est même pas pour mon accident!!!!) elle n'a plus d'emploi, plus de logis etc.... et que moi je suis inconnue des policiers et que je ne veux pas avoir de problème. Je veux lui rendre. Comment faire pour ne pas qu'elle dise que c'est moi qui l'avait et qu'elle puisse porter des charges contre moi.

Je réalise que mon désir de vengeance était trop fort que que lui enlever la seule chose quelle a ne me fait pas la détester moins.

Par **JamesEraser**, le **10/06/2008** à **12:49**

[citation]Elle à maintenant porté plainte[/citation]

Êtes-vous nommément désignée dans la plainte ?

Si c'est le cas, vous n'aurez qu'à restituer ce bien auprès de l'enquêteur lorsque vous serez convoquée pour explications. Il suffira de lui expliquer vos motivations, le parcours pénal de

votre adversaire fera le reste.

Si vous n'avez pas de convocation pour être interrogée, laissez faire le temps.

Cordialement